

Meilleure protection sociale et taxes plus justes

Nelson Mandela disait : « La pauvreté n'est pas plus naturelle que l'esclavage et l'apartheid. Elle est créée par les êtres humains, et elle peut être éradiquée par les actions d'êtres humains. » Avec son premier budget, le gouvernement Alward aurait pu faire un pas dans la direction suggérée par Nelson Mandela mais ne l'a pas fait.

Au lendemain du dépôt du budget provincial, le Front commun pour la justice sociale (FCJS) exprima sa déception. Un calcul rapide démontra que les personnes sur l'aide au revenu étaient devant une assiette vide. Ce budget n'inscrivait que 1,35 % d'augmentation pour le volet *sécurité du revenu* pour couvrir les besoins de base de 41 197 assistés sociaux. Pourtant il y en a environ 1 000 de plus que l'an dernier. Le coût de la vie a augmenté de 2,5 %. Les taux de base de l'assistance sociale sont demeurés inchangés depuis 2008. Les personnes seront de plus en plus coincées.

En effet, l'étude de 2010 du FCJS démontre qu'un régime alimentaire nutritif coûte 21 % plus cher qu'en 2006. Le cout d'un appartement de deux chambres est passé de 603 \$ en 2007 à 669 \$ en 2010. L'électricité coute maintenant 9,85 ¢ le kilowattheure alors qu'elle coutait 7,62 ¢ en janvier 2008.

Pas surprenant que Pierre, un assisté social, survit à peine avec 537 \$ par mois. Il dine à une soupe populaire. Il maintient la température de son loyer le plus bas possible. Il s'éclaire avec une ampoule de 40 watts pour réduire sa facture d'électricité. En plus, il remet à plus tard l'achat d'un rideau et épingle un couvre-pieds à sa fenêtre pour bloquer l'air froid.

À l'époque du gouvernement Graham, on avait adopté la tendance du gouvernement fédéral qui, en 10 ans, avait réduit de 180 milliards les impôts des sociétés! En 2009 au N.-B., les modifications au plan d'impôts voté recommandaient que les taux de taxation des sociétés passent de 13 % à 8 % en trois ans. Le gouvernement Alward a mis un frein aux réductions d'impôts des sociétés votées par l'ancien gouvernement et prévues pour juillet 2012. De plus, le ministre des Finances n'a pas poursuivi les réductions d'impôts des particuliers prévues pour 2012. Il a plutôt décidé de garder les anciennes tranches d'imposition jusqu'en 2011. Ces modifications du gouvernement Alward rapporteront 21 millions de dollars au Trésor public en 2011-2012, donc un peu plus d'argent pour offrir des services.

Le FCJS croit que, en taxant davantage les particuliers les plus riches et les grandes sociétés, les revenus rapportés pourraient réduire l'écart entre les riches et les pauvres. Ces particuliers-là n'auront qu'à payer 14,3 % sur le revenu en 2011, alors qu'en 2008, il en payaient 17,95 %. Cela représente un manque à gagner au Trésor public. Le surplus aurait pu permettre d'améliorer les programmes sociaux, y compris les taux d'assistance sociale. Cependant, tout le monde n'est pas d'accord avec cette idée.

En effet, une récente enquête faite par l'Armée du Salut indique que près de la moitié de la population canadienne pense que, si une personne veut réellement travailler, elle peut toujours se trouver un emploi. Près d'une personne sur cinq pense que la pauvreté est due à la paresse, et une personne sur quatre croit qu'une famille de quatre peut vivre avec 20 000 \$ annuellement. Ces préjugés font oublier que plus de la moitié des assistés sociaux peuvent difficilement se trouver un emploi parce qu'ils souffrent de problèmes physique ou mental. Dépendre de l'aide gouvernementale porte souvent atteinte à la dignité de personnes. Tant qu'autant de préjugés existeront à l'endroit de ces personnes, peu de gens monteront aux barricades pour les défendre. Il est donc urgent d'agir pour changer les préjugés.

Nous ne pouvons rester indifférent devant cette situation et nous organisons une campagne visant à convaincre le gouvernement d'apporter des changements concernant les personnes défavorisées. Nous demandons que les prestations moyennes d'assistance atteigne la moyenne des provinces atlantiques. À titre d'exemple, une personne dans la catégorie « assistance transitoire », verrait ainsi sa prestation mensuelle hausser de 32 \$ et celle qui reçoit la « prestation prolongée » toucherait 75 \$ de plus par mois.

De plus, nous demandons au gouvernement de créer immédiatement un PROGRAMME DE SOLIDARITÉ pour l'alimentation. Nous suggérons d'augmenter le montant du chèque de 50 \$ par mois pour tous les ménages qui dépendent de l'aide sociale. Ces personnes vivent de l'insécurité alimentaire puisque le prix des aliments a considérablement augmenté. Déjà, le gouvernement du N.-B. accorde un supplément pour le chauffage entre novembre et avril. Pourquoi pas un supplément pour l'alimentation? Y investir coûterait environ 15 millions de dollars, ce qui soulagerait les quelque 25 000 ménages qui reçoivent de l'aide sociale. En effet, **la mauvaise santé est beaucoup plus fréquente chez les gens pauvres et coûte 189 millions de dollars par année à la province.**

Auréa Cormier, n.d.s.c.

Membre du Conseil provincial du Front commun pour la justice sociale

Adresse : 53, rue Williams, Moncton, N.-B. E1C 2G6

Téléphone : (506) 204-1134